



# Rapport Annuel 2015

## SNL-Union



# Sommaire

<b>1. Rapport moral.....</b>	<b>4</b>
<b>2. Rapport d'activité .....</b>	<b>6</b>
<b>Organisation, vie de la structure, gouvernance .....</b>	<b>7</b>
Un nouveau président : Alain Régnier.....	7
Vie démocratique de SNL-Union et gouvernance .....	7
Les permanents .....	8
<b>Pôle Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion .....</b>	<b>9</b>
Développement en Ile-de-France.....	9
Développement de la Maîtrise d'Ouvrage pour tiers.....	9
Soutien aux SNL Départementales .....	9
La mise en service des logements de Saint-Denis.....	10
<b>Pôle Partenariats et Financements.....</b>	<b>11</b>
Soutien des entreprises et des fondations.....	11
Financements publics.....	12
Solidarités Nouvelles pour le Logement, lauréate 2015 de « La France s'engage ».....	12
<b>Pôle Communication, Parole et Positionnement Publics .....</b>	<b>14</b>
Site internet et réseaux sociaux .....	14
Relations presse .....	14
Réalisation d'un film de présentation de SNL .....	15
Communication interne .....	15
<b>Pôle Informatique.....</b>	<b>16</b>
<b>Ressources humaines.....</b>	<b>17</b>
<b>Agrément du comité de la Charte.....</b>	<b>18</b>
La communication .....	18
Passation de marchés et gestion.....	18
<b>3. Orientations 2016 .....</b>	<b>19</b>
Qui sommes-nous ?.....	19
Notre projet associatif.....	19
SNL produit des logements .....	19
SNL doit porter une parole forte et unifiée.....	20
La mutualisation des fonctions « support » .....	20
Renforcer le pôle MOI central.....	20
Permettre le développement : accroître le potentiel économique .....	20
<b>4. Rapport financier 2015 .....</b>	<b>22</b>
Principales variations du bilan.....	22
Compte de résultat.....	22
Exploitation 2015 .....	22
Exploitation : répartition des produits et charges.....	24





# 1. Rapport moral

Le mal logement ne recule pas, bien au contraire. Dès lors, en cohérence avec son objet, l'engagement des membres de Solidarités Nouvelles pour le Logement se doit d'être toujours plus fort.

On fêtera en 2018 les 30 ans de SNL. Pour préparer cet événement, nous avons ensemble commencé en 2015 à définir nos orientations stratégiques pour les trois ans à venir.

Un séminaire, le 10 octobre 2015, a été riche d'échanges et de propositions. Il a réuni administrateurs et salariés de nos associations.

Plusieurs points consensuels ressortent clairement de ces échanges :

- organiser la participation des locataires à tous les niveaux de l'association,
- mieux connaître les bénévoles pour améliorer les pratiques et développer les groupes locaux de solidarité en nombre et en missions,
- rester sur le territoire francilien et couvrir la totalité de la région et ce, le plus rapidement possible,
- renforcer nos actions de témoignage et d'interpellation.

D'autres sujets font débat et méritent d'être approfondis :

- la question du modèle économique, avec notamment le financement pérenne de l'accompagnement social et celui de la création de logement,
- l'évolution du parc de logements et la part en devenir d'un parc de logements très sociaux durables,
- l'apport de SNL à des projets expérimentaux,
- notre place et nos relations avec d'autres opérateurs du logement très social,
- la mise en place d'une gouvernance adaptée au changement d'échelle de SNL et aux évolutions territoriales.

Ces différents items ne résument pas tous les sujets qui doivent être débattus, évalués et arbitrés.

SNL est un projet citoyen créé en 1988, et qui reste en avance sur son temps. Connu et reconnu, ce projet associatif doit passer à une nouvelle étape de son développement, tout en conservant ce qui fait son originalité et l'intelligence de ses fondateurs. Le soutien triennal de La France s'engage va nous y aider.

A nous d'imaginer ce que sera SNL demain.

Je compte sur vous pour participer à ce grand chantier !

Alain Régnier

## La fête du 30 mai 2015

Au printemps, plus de 1000 bénévoles, autant de locataires, et 70 salariés ont été invités à fêter les 25 ans de l'association. Environ 800 personnes se sont effectivement retrouvées à l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, le samedi 30 mai 2015.

Dans une ambiance festive, tout au long de la journée se sont déroulés des jeux et activités pour enfants et pour adultes, des présentations des activités de l'association, des animations musicales, des spectacles d'arts de la rue...

Un programme a été préparé avec soin depuis le mois de septembre 2014 par un comité d'organisation réunissant des représentants de tous les départements. La journée s'est conclue par un grand bal folk réunissant bénévoles et locataires.





## 2. Rapport d'activité

SNL-Union a pour objet de contribuer soit directement, soit par l'intermédiaire de ses membres, au logement des personnes en situation de précarité.

A cette fin, l'association se propose :

- d'animer le mouvement SNL, et de le représenter,
- de coordonner et gérer en commun un ensemble de moyens, produits et services destinés à offrir des logements adaptés pour des populations présentant une difficulté d'accès au logement,
- de favoriser le développement du Projet notamment dans d'autres territoires
- plus généralement, d'effectuer toutes opérations mobilières, immobilières, financières, techniques, directes ou indirectes, liées à son objet principal,
- de prendre part à l'évolution de l'opinion et des politiques publiques pour une meilleure prise en compte du droit à un logement accessible.

A ces fins, et dans un objectif de toujours mieux répondre à la problématique du mal-logement, SNL-Union s'est renforcée en 2015. La gouvernance a évolué, et un travail de fond a été amorcé pour partager avec toutes les SNL Départementales un projet stratégique commun. L'équipe salariée s'est structurée, avec la création d'un poste de direction, et les travaux et missions des pôles, toujours plus actifs, ont été plus que jamais au service de l'ensemble du réseau.

## Organisation, vie de la structure, gouvernance

### Un nouveau président : Alain Régnier

Le Conseil d'Administration de SNL-Union du 15 Septembre 2015 a élu Alain Régnier Président de SNL - Union. Il succède à Etienne Primard, co-fondateur de l'association avec son frère Denis Primard, qui était président depuis le 26 janvier 2012.



Alain Régnier est préfet, Conseiller du Gouvernement.

Toute sa carrière professionnelle est marquée par les questions de cohésion sociale, de politique de la ville, du logement et de la lutte contre les discriminations. Il a été délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées (DIHAL) auprès du Premier ministre de juillet 2010 à octobre 2014.

Engagé auprès de SNL Paris depuis 2000, il a été bénévole-accompagnateur pendant deux ans et membre de son conseil d'administration.

### Vie démocratique de SNL-Union et gouvernance

La vie démocratique de SNL-Union a été très active en 2015.

Le Conseil d'administration a tenu 6 réunions en 2015 (20 janvier ; 23 mars ; 19 mai ; 7 juillet ; 15 septembre ; 17 novembre).

Par ailleurs, son bureau s'est réuni 8 fois en 2015 (6 janvier ; 4 février ; 11 mars ; 14 avril ; 12 juin ; 2 septembre ; 20 octobre et 17 décembre). A noter que depuis septembre 2015, cette instance est ouverte à tous les membres du Conseil d'Administration ainsi qu'aux directeurs des SNL Départementales qui souhaitent prendre part aux débats et échanges (sans droit de vote).

Composition Conseil d'Administration SNL-Union 2015		
AMPILHAC	Patrick	
BAUFINE-DUCROCQ	François	Trésorier
de FERAUDY	Hervé	Secrétaire adjoint
de la GENARDIERE	Dominique	
LEGRIS	Paule	
LOUPPE	Daniel	
MERCKELBAGH	Alain	
METZLER	Jean-Marie	
PENARGUEAR	Chantal	
POILLOT	Jean-René	
PRIMARD	Etienne	
RENARD	Emeline	
TOULEMONDE	Gauthier	
VAULEON	Gérard	Secrétaire
REGNIER	Alain	Président

## Les permanents

Par ailleurs, l'équipe de permanents s'est structurée en 2015, avec la mise en place d'une mission « Ressources humaines » prise en charge en interne par Palmyre Pacault, et le recrutement en mai 2015 d'une directrice, Gwenaëlle Dufour, missionnée autour de l'encadrement de l'équipe et du développement du projet. Le pôle Maîtrise d'Ouvrage a été renforcé par un mécénat de compétence mis à disposition par Orange, en place depuis décembre 2015.

Permanents SNL-Union 2015		
<b>DUFOUR</b>	<b>Gwenaëlle</b>	<b>Directrice</b>
<b>DEBRUILLE</b>	Frédérique	Pôle partenariats
<b>HAMON</b>	Clothilde	Pôle communication
<b>KUTCHUKIAN</b>	Paul	Pôle informatique
<b>LAM</b>	Thomas	Pôle informatique - stagiaire en alternance
<b>LIONSQUY</b>	Marie	Pôle MOI
<b>LOUVET</b>	Yves	Pôle MOI - mécénat de compétences
<b>PACAULT</b>	Palmyre	Comptabilité et Ressources Humaines (Mise à disposition par SNL-Prologues à hauteur de 57%)
<b>GRIMAUD</b>	Pierre	Responsable financier (Mis à disposition par SNL-Prologues à hauteur de 30%)
<b>ALEYAT-DUPOUIS</b>	Eric	Directeur SNL-Prologues (Mis à disposition par SNL-Prologues à hauteur de 20%)





## **Pôle Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion**

En 2015, le pôle Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI) de SNL-Union s'est consolidé afin de pouvoir répondre à ses trois missions principales :

- le développement de SNL sur les territoires d'Ile de France non-couverts,
- le développement de la Maîtrise d'Ouvrage pour tiers,
- le soutien aux SNL Départementales.

En plus de la coordinatrice recrutée fin 2014, le pôle est constitué d'un permanent en mécénat de compétences depuis décembre 2015, et présent en tant que bénévole depuis mars. Le pôle reste suivi par le référent bénévole MOI, Etienne Primard.

### **Développement en Ile-de-France**

Différents projets ont été étudiés, notamment dans le 93. Certains n'ont pu aboutir car les coûts d'acquisition étaient trop élevés, d'autres restent à l'étude. C'est le cas notamment d'un projet avec Plaine Commune afin de créer un petit ensemble de 4 logements au sein d'une copropriété sise à la Courneuve. L'acquisition d'un bien à Montreuil dans le cadre d'une liquidation judiciaire reste également à l'étude, malgré des lenteurs administratives. Fin 2015, des liens ont été réalisés avec l'Unité Territoriale 93 de la DRIHL pour voir comment cibler notre action sur les communes du département ayant peu de logements sociaux.

### **Développement de la Maîtrise d'Ouvrage pour tiers**

9

Différentes rencontres ont eu lieu avec des associations qui ne disposent pas de l'agrément MOI afin de proposer notre savoir-faire. Ce fut le cas du Secours Catholique, de l'Association des Paralysés de France, des Restos du cœur, de Soliha Est Parisien. SNL a également été sollicitée par des structures pour étudier le montage de leur projet, comme l'association « Villages à Vivre ». Le projet de cette dernière est de développer des lieux de vie en favorisant la mixité intergénérationnelle et sociale (notamment séniors, handicapés, personnes en situation de grande précarité). L'étude porte sur un domaine à Chauffry en Seine-et-Marne, qui pourrait accueillir près de 120 personnes.

### **Soutien aux SNL Départementales**

SNL 94 a sollicité le pôle MOI pour réaliser deux études de faisabilité, une à Fontenay-sous-Bois pour l'acquisition de 5 pavillons et une autre à Saint-Maurice pour prendre à bail une maison appartenant à une association catholique. SNL Paris a également sollicité le pôle MOI pour une pré-étude d'un bien situé dans le 13<sup>ème</sup> vendu par un particulier, et sur le suivi d'un projet dans le cadre de l'appel à projet de la ville de Paris sur l'Habitat Participatif. En matière d'animation et de mutualisation, deux journées ont été organisées en 2015 (1 par semestre) avec les responsables MOI. Ces journées ont été l'occasion d'échanger sur différentes pratiques et de faire intervenir des personnes extérieures (dont la Fondation Abbé Pierre). Afin de pouvoir mieux travailler ensemble et mutualiser les outils, un espace commun a été mis en place sur le réseau informatique.

## La mise en service des logements de Saint-Denis

Après plusieurs années de concertation et une année de chantier, les 12 logements de Saint-Denis ont été livrés en 2015 (inauguration en février et emménagement des locataires en mars).

La gestion locative a été confiée à l'association ISPC (Immobilière Sociale de Plaine Commune), AIVS agréée par la FAPIL, du fait de l'absence de SNL départementale en Seine-Saint-Denis.

SNL-Union est restée toutefois très présente pour garantir un suivi pendant l'année de parfait achèvement et accompagner la mise en place du projet social.

Ces logements à haute performance énergétique ont ainsi été récompensés par plusieurs prix : celui du Conseil Départemental du 93, les Clés de l'Habitat Durable dans la catégorie nouveaux modes de production de logements sociaux et celui de l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (UNFSA), pour le prix du projet citoyen.





## Pôle Partenariats et Financements

L'animation et le développement des partenariats sont pilotés par un binôme constitué d'un bénévole, le président du Fonds de dotation Solidarités Nouvelles pour le Logement et d'une salariée à temps plein. Pour les appuyer, la Commission Financement, constituée de bénévoles et de salariés, s'est réunie à 3 reprises. En 2015, les soutiens nouvellement confirmés à SNL-Union et au Fonds SNL s'élèvent à 1,1 M€. 729 K€ ont été effectivement collectés (encaissés) permettant ainsi l'équilibre du pôle.

	Fonds SNL	SNL-Union	TOTAL
Nouveaux soutiens	248 K€	890 K€	1.138 K€
Sommes collectées	338 K€	391 K€	729 K€

Les partenariats gérés directement par SNL-Union sont de nature diverse :

### Soutien des entreprises et des fondations

#### ➤ Mécénat financier

Le **Crédit Foncier de France** est partenaire de l'association depuis 2010. Le partenariat a été reconduit pour une année renouvelable et porte notamment sur un soutien financier à l'accomplissement des missions sociales de l'association ainsi qu'à la mesure et à la valorisation de son impact social. Les premiers résultats de l'étude d'impact social, publiés fin 2014, ont fait l'objet d'une actualisation en 2015. Ces publications ont permis de renforcer la crédibilité de l'association auprès de ses parties prenantes.

SNL-Union bénéficie d'un soutien dans la durée de la **Fondation JM. Bruneau**. Depuis 2001, celle-ci soutient les missions sociales de l'association ainsi que son fonctionnement. En 2015, la Fondation nous appuie également dans le développement de l'activité du pôle Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion.

La **Fondation Abbé Pierre**, sollicitée en début d'année pour accompagner le développement du pôle Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion de SNL-Union, a rendu un avis favorable au mois de juin : la Fondation soutiendra l'association de 2015 à 2017 pour le financement cette activité. Cet apport nouveau vient compléter celui de la Fondation JM. Bruneau et permet de sécuriser l'action qui a vocation à s'autofinancer à terme.

#### ➤ Mécénat en nature

Une convention cadre a été signée avec le service **Solidarité Ile-de-France d'EDF** pour appuyer les actions entreprises par SNL en matière de lutte contre la précarité énergétique, notamment la sensibilisation des locataires aux éco-gestes dans le cadre de l'accompagnement et la formation des bénévoles et travailleurs sociaux sur ces sujets.

**Triethic** est une entreprise solidaire qui collecte et recycle le papier et les fournitures de bureau. Depuis 2014, Triethic est partenaire de SNL-Union : chaque salarié dispose à son poste de travail d'une boîte de collecte qui est vidée gracieusement une fois par an.

Enfin, l'entreprise **Litogami** nous a fait don d'une cinquantaine de petites maisons Casagami.

Il s'agit de petites maisons en papier cartonné à monter ou à faire monter par des enfants. Elles sont équipées d'un panneau solaire et se transforment en veilleuse quand l'interrupteur est enclenché. Ces maisonnettes ont permis d'animer les stands SNL lors des Forums de la Finance Solidaire et d'Alternatiba. Elles ont connu un vif succès.



### Financements publics

Depuis 2010, SNL-Union bénéficie d'un soutien du **Fonds Régional du Développement de la Vie Associative (FRDVA)** pour l'amélioration de l'animation de son réseau de bénévoles, la mobilisation de nouvelles compétences, la professionnalisation de ses acteurs, la mutualisation de ses fonctions supports et informatiques, l'élaboration d'outils métiers et le développement de son implantation géographique sur toute la région Ile-de-France.

SNL-Union a également bénéficié du soutien de la **Région Ile-de-France** de fin 2014 à mi-2015 pour l'accompagnement au DALO des ménages en insertion et l'orientation des demandeurs de logements. Ce soutien de la Région ne sera pas renouvelé.

12

### Solidarités Nouvelles pour le Logement, lauréate 2015 de « La France s'engage »



L'année 2015 aura été marquée par la candidature de Solidarités Nouvelles pour le Logement à l'appel à projets « **La France s'engage** ». Cette démarche inédite, portée directement par le Président de la République, vise à mettre en valeur et faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes et d'intérêt général. Chaque semestre, douze lauréats sont choisis par le Président de la République et trois par un vote des internautes.

SNL a fait partie des projets « coup de cœur du public » qui ont été soutenus par les internautes et est ainsi lauréate de « La France s'engage » depuis juin 2015. SNL-Union porte le projet, mais celui-ci concerne l'ensemble du mouvement et des structures.

Ce projet comporte 3 axes :

- **Développement de la production de logements**

Créer des logements sur l'ensemble du territoire francilien au-delà des cinq départements où SNL est déjà présente, en priorité dans les zones où les besoins sont les plus importants et toujours en complémentarité et en synergie avec les réseaux locaux existants. Il s'agit ainsi de passer, d'ici 2018, à 140 logements créés par an, moyennant le renforcement du

professionnalisme, la mutualisation de certaines fonctions et le développement d'outils adaptés.

C'est ainsi que ces logements seront créés en Ile-de-France, et notamment dans les départements encore non couverts (en priorité en Seine-Saint-Denis, mais aussi dans le Val-d'Oise et en Seine-et-Marne). SNL répondra également à la demande d'associations qui partagent le projet social de Solidarités Nouvelles pour le Logement mais qui n'ont pas l'agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion, en réalisant pour elles la création de logements adaptés.

- **Accroissement de la mobilisation de la société civile**

Poursuivre la mobilisation de la société civile en développant les Groupes Locaux de Solidarité partout où SNL produit de nouveaux logements.

- **Essaimage**

Apporter ailleurs l'expérience et le savoir-faire de SNL, en appui à d'autres partenaires, faciliter les transferts de compétences.

En tant que Lauréate de « La France s'engage », SNL bénéficiera d'un soutien financier significatif ainsi que d'un accompagnement. Ce soutien financier sera principalement fléché vers la prise en charge d'une partie des coûts salariaux des personnes portant le projet de développement et de celles qui viendront renforcer l'équipe en place.

## **Pôle Communication, Parole et Positionnement Publics**

Le pôle Communication est porté par une responsable de la communication de SNL-Union, par une Commission Communication, et par une Commission Parole et Positionnement Publics, toutes deux composées de représentants de chaque SNL-Départementale.

### Site internet et réseaux sociaux

En 2015, une attention particulière a été portée à la stratégie digitale de SNL.

- La première lettre d'information électronique de SNL-Union a été envoyée le 19 mars 2015. Cette newsletter a été conçue pour être bimestrielle, et est diffusée à environ 2400 personnes (donateurs, bénévoles, sympathisants de SNL) : un article de fond, une interview de partenaires, un témoignage de bénévole ou de locataire, une partie agenda, et une vidéo. Trois newsletters ont été envoyées en 2015. Un bon taux d'ouverture (près de 45% en moyenne) ainsi qu'un très faible taux de désinscription (0,39%) sont observés sur l'année entière.
- Le site internet (mis en ligne en septembre 2014) est régulièrement actualisé par chacune des SNL-D, et par SNL-Union. Il a permis de récolter 250 dons en ligne totalisant 50 295 € de dons sans communication spécifique.
- Au 31 décembre 2015, 973 personnes suivent la page Facebook de SNL (+50% d'augmentation depuis fin 2014)
- 739 comptes suivent le compte Twitter @SNLogement (+47% d'augmentation depuis fin 2014)

14

### Relations presse

Au cours de l'année 2015, 10 communiqués de presse ont été rédigés et envoyés à un fichier qualifié d'une centaine de journalistes tous médias confondus.

Date	Titres des communiqués de presse envoyés en 2015
12 janvier 2015	SNL : un exemple d'insertion par le logement réussie (étude d'impact)
27 janvier 2015	SNL crée le 1 <sup>er</sup> logement social « PLAI adapté » à très bas loyer, à Paris
26 janvier 2015	SNL, un nouveau modèle d'habitat participatif, solidaire, et écologique (Projet Saint-Denis)
25 mars 2015	Fin de la trêve hivernale et reprise des expulsions : SNL propose une solution pour diviser par 4 les coûts de l'Etat
30 mai 2015	SNL va acquérir son 1000 <sup>ème</sup> logement cette année
22 juin 2015	SNL, lauréate de La France s'engage
17 septembre 2015	SNL mobilisée autour de l'accueil des réfugiés
23 septembre 2015	Jean-René Poillot, élu nouveau Président de SNL-Prologues
14 octobre 2015	Alain Régnier est élu nouveau président pour SNL-Union
18 novembre 2015	Une nouvelle étape pour le développement de SNL : présentation des nouvelles orientations de l'association par Alain Régnier

A l'occasion de l'élection du nouveau président de SNL, un premier petit déjeuner presse a été organisé le 18 novembre 2015. Alain Régnier a présenté les grandes orientations de SNL pour

les trois prochaines années, et les nouvelles perspectives de projets liées à l'obtention du label de La France s'engage. Il a réuni 4 journalistes.

Sur l'année, une cinquantaine de retours presse ont été relevés, dont 13 dans des médias à diffusion nationale (France Inter, L'Obs immobilier, La Vie), 9 dans des médias à portée régionale (dont Le Parisien et Hors Série de l'Humanité), 5 dans la presse spécialisée (dont *A la rue* – Hors Série de l'école de journalisme de Sciences-Po), et une dizaine sur divers médias en ligne (dont L'Humanité.fr, Le Monde.fr, La Croix.fr).

### Réalisation d'un film de présentation de SNL

Avec le soutien de membres des deux commissions citées ci-dessus, un film a été élaboré présentant en 5' les différents champs d'action de SNL. Il a rencontré un vif succès auprès des internautes et est le plus vu sur notre chaîne YouTube.

### Communication interne

La Commission Communication s'est réunie 7 fois en 2015. Elle compte un représentant par SNL-D, bénévole ou salarié. Les directeurs et les membres de la commission communication sont régulièrement sollicités par la responsable communication pour recueillir leurs propositions et obtenir des informations.

La Commission Parole et Positionnement Publics a permis à SNL d'intervenir lors de la Nuit Solidaire en février 2015 ; elle a coordonné la rédaction et l'envoi d'un courrier d'interpellation aux candidats aux élections régionales ; elle a produit une fiche synthétique sur « Qu'est-ce que le DALO ? » ; elle a apporté un regard critique sur plusieurs PLH ; elle a animé un atelier Prise de Parole lors de la journée du 30 mai ; elle a participé à la mobilisation des personnes validées DALO PU organisée par la Fondation Abbé Pierre, le Secours Catholique, et Droit au Logement.

La fête du 30 mai a été un évènement fédérateur, réunissant les acteurs de toutes les SNL-Départementales. Une carte de vœux commune à toutes les SNL a été envoyée en fin d'année, illustrée gracieusement par le dessinateur Eric Grelet, qui était aussi présent à la fête du 30 mai.



Trois mots caractérisent 2015 : Indépendance - Maîtrise - Standardisation

Un audit de notre système d'information a été lancé en 2015.

Celui-ci fait apparaître les points faibles de notre système informatique, c'est-à-dire, une trop grande hétérogénéité des supports logiciels sur les postes de travail, tant au niveau des systèmes d'exploitations (XP, W7, W8, W10), que des outils bureautiques (OpenOffice, Office de Microsoft, multiples versions d'Adobe Reader...). L'audit a également pointé les carences des serveurs qui n'utilisaient que très partiellement l'Active Directory (annuaire de la gestion des droits machines et utilisateurs), une carence concernant le système des sauvegardes, et l'hétérogénéité du paramétrage des routeurs SonicWall.

Au vu des résultats de cet audit, nous avons lancé un chantier de grande envergure pour rendre conforme notre système d'information aux standards de l'art. Nous avons donc lancé un appel d'offres pour l'installation de nouveaux serveurs et le déploiement d'un Active Directory commun à toutes les SNL Départementales. Un autre appel d'offres a été lancé pour la gestion et la maintenance des routeurs SonicWall. Deux sociétés ont été retenues parmi quatre.

La société CFG prend en charge la maintenance du système réseau (serveurs, Active directory, dépannages des dysfonctionnements des outils bureautiques). La société Anissa prend en charge la maintenance des routeurs SonicWall en qualifiant la séparation des réseaux de données des flux de la téléphonie Volp.





## Ressources humaines

Un poste de Chargée de Projet des ressources humaines a été créé afin de répondre à la volonté de mutualiser un certain nombre de problématiques ressources humaines.

Une première réponse a été apportée en dégageant une quarantaine de jours de temps de travail par an de Palmyre Pacault.

Au 1er janvier 2016, une couverture santé collective devait être proposée par l'employeur à tous les salariés. Il a été décidé de mutualiser la mise en place de cette obligation. Un cahier des charges a été défini en trois étapes :

- Rédaction d'une note sur le cadre de la loi, de l'accord de notre convention collective Pact-Arim étendue fin juillet et d'une étude de marché afin de permettre aux directeurs de connaître leurs obligations et la manière dont on pouvait y répondre.
- Questionnaires aux salariés pour connaître leur besoins et souhaits en terme de couverture santé et organisation de réunions d'informations début novembre
- Appel d'offre auprès de plusieurs mutuelles. Harmonie Mutuelle a été sélectionnée.

Les différentes structures de Solidarités Nouvelles pour le Logement ont décidé unanimement d'opter pour une couverture santé identique qui correspondait aux attentes des salariés exprimées dans le questionnaire. Tel a été le résultat positif de cette première mission.

## Agrément du comité de la Charte



Solidarités Nouvelles pour le Logement veille à garantir à nos donateurs transparence et rigueur dans l'utilisation des fonds qu'ils nous confient pour financer nos missions. A ce titre, Solidarités Nouvelles pour le Logement est agréée depuis mars 2015 par le Comité de la Charte du don en confiance et se soumet à son contrôle. Le Comité de la Charte contribue au bon fonctionnement de l'appel à la générosité publique en proposant aux organismes qui y recourent :

- un corpus de règles de déontologie comprenant des exigences en matière de fonctionnement, de gestion, de qualité de communication et d'appels de fonds, de transparence financière,
- une procédure d'agrément qui lui est propre, renouvelable et publiée, fondée sur les exigences qu'il formule,
- un dispositif de contrôle continu du respect des engagements souscrits lors de l'agrément.

Solidarités Nouvelles pour le Logement est ainsi devenue membre du Comité de la Charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel aux dons : à ce titre, l'association se soumet volontairement et annuellement au contrôle de cet organisme qui lui délivre son agrément.

En 2015 le Comité de la Charte a notamment pu apprécier des évolutions et une homogénéisation des bonnes pratiques dans différents domaines :

### La communication

- l'amélioration continue de notre site internet et la mise à disposition en téléchargement de l'exhaustivité des documents statutaires, des rapports d'activité, des comptes, et de l'ensemble des documents de communication et d'actualité,
- un processus harmonisé à l'ensemble de Solidarités Nouvelles pour le Logement pour la validation des supports de communication,
- une publication annuelle : l'Essentiel donnant davantage de lisibilité sur les activités de Solidarités Nouvelles pour le Logement,
- une communication financière toujours plus contrôlée, le Compte d'Emploi de Ressources étant désormais dans le champ de la certification du Commissaire aux comptes

### Passation de marchés et gestion

- La sélection des prestataires, avec un processus harmonisé pour les passations de marchés de travaux, fournitures et services passés au nom de SNL-Prologues, structure qui porte les acquisitions de logements et leurs rénovations.
- Des aspects de gestion avec la vérification et la reconnaissance du savoir-faire de Solidarités Nouvelles pour le Logement concernant des processus clés comme le suivi des impayés ou l'affectation des dons.

## 3. Orientations 2016

Le Séminaire SNL du 12 avril 2016, dont l'objet a été de déterminer les objectifs partagés et le degré de mutualisation souhaité, a adopté la Feuille de route 2016-2017 ici reproduite.

### Qui sommes-nous ?

Aujourd'hui, le mouvement SNL est organisé sous forme fédérative (associations indépendantes juridiquement, mais qui se regroupent autour d'une Charte, d'un projet, d'un nom). Nous proposons pour renforcer notre appartenance et notoriété partagée d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique (label pour le grand public / capacité juridique et surtout fiscale élargie et sécurisée) (fin 2017).

### Notre projet associatif

Le projet SNL est un projet citoyen, porté avant tout par les territoires et par l'implication locale des bénévoles.

Nous proposons les actions suivantes pour renforcer le projet citoyen :

- Un engagement pour développer le bénévolat dans les départements d'IDF / pour renforcer les groupes existants dans les territoires (= centre de ressources)
- La mise en place d'enquêtes auprès des bénévoles pour mieux recruter, fidéliser, accompagner (2016).
- La création d'au moins 10 GLS dans les territoires non couverts (nouvelles communes, nouveaux arrondissements et nouveaux départements IDF) (2018).
- Un objectif de 200 bénévoles supplémentaires en trois ans
- Dynamiser et renforcer les GLS existants
- L'étude (2016) d'une enveloppe financière à inclure dans le plan de financement de chaque logement pour le développement de la vie associative. La mise en place serait effectuée en 2017, si la pertinence est avérée.

L'accompagnement et la création du lien social se fait localement. Le niveau fédéral peut animer :

- Des partages d'expériences
- Un partage des pratiques et des freins sur la participation des locataires (dans les instances, les GLS, la vie de l'association) (2016)
- La mise en place de formations mutualisées (réalisées dans les territoires, avec des cahiers des charges communs) (2016)
- Le développement de partenariats pour faciliter les sorties des locataires
- L'étude et la mise en place de pratiques d'évaluation croisées entre structures
- Une réflexion sur une optimisation de l'articulation des tâches entre salariés et bénévoles sur les multiples aspects de l'accompagnement (sera nécessaire pour faire face à la réduction du financement public de l'accompagnement).

### SNL produit des logements

Pour soutenir et porter le développement, il s'agit :

- Prioritairement, de produire des logements temporaires.

- Dans le respect des locataires et de la charte (et dans un objectif de développement et pour pérenniser le modèle économique), des logements durables adaptés aux situations particulières rencontrées doivent être produits si besoin.
- D'affecter des moyens spécifiques à la mobilisation du parc privé (notamment par l'investissement solidaire)
- De produire pour des partenaires. Ce développement ne doit pas se substituer aux logements et aux projets SNL, il se fait avec des structures qui partagent nos valeurs et notre éthique, et ne disposent pas de l'agrément MOI. Ce développement peut être porté par un bénévole mandaté à cet effet.

### **SNL doit porter une parole forte et unifiée**

Devront être mis en place :

- Le développement des outils de communication et de positionnement (kit de communication, kit Prise de Parole et Positionnement Publics, éléments de langage, intranet...)
- La création d'un porte-parolat, avec pour objectif d'identifier les personnes ressources et de les former aux enjeux et méthodes de la prise de parole publique dans les médias.

### **La mutualisation des fonctions « support »**

Une fonction RH mutualisée (pour les salariés, mais également en soutien de l'animation des bénévoles) au profit de tous est demandée. Elle devrait se mettre en place par un mécénat de compétence (2016).

20

### **Renforcer le pôle MOI central.**

Il a comme mission première le développement, dont la prospection sur l'ensemble de l'IDF. Pour ce faire, il est décidé d'embaucher au sein de cette équipe une personne plus spécialement chargée de la prospection, sur l'ensemble de l'Île de France, et en appui aux SNL Départementales sur les territoires déjà couverts.

Il a comme autre mission le soutien et appui des SNL Départementales selon leurs besoins (technique, administratif, développement,...). Il est donc décidé de terminer l'évaluation des besoins spécifiques des SNL Départementales et de compléter les compétences dont dispose le pôle MOI par des accords cadre avec des bureaux d'étude ou des assistants à maîtrise d'ouvrage si nécessaire.

Le pôle MOI central mettra en place :

- Un référentiel de qualité et de maîtrise des coûts, fin 2016.
- Des outils de gestion et de comptabilité harmonisés (comptabilité analytique qui permettra un compte-rendu cohérent)
- Des indicateurs de gestion et d'activité.

Il devra également assurer des fonctions de juriste « droit immobilier », par l'appui d'un mécénat de compétence ou d'un bénévole, et si besoin, par le recours à un cabinet spécialisé

### **Permettre le développement : accroître le potentiel économique**

Le développement du financement privé, via les dons des particuliers et des entreprises devra être accru. Des projets spécifiques vont permettre de tester des appels à don régionaux ou nationaux (exemple d'Habitats Solidaires). Une étude et décision sur la pertinence des micro-

dons sera effectuée. Enfin, une utilisation plus large de la finance solidaire, de manière encadrée, sera privilégiée pour le financement des opérations.

## 4. Rapport financier 2015

SNL-Union a clôturé son vingt-sixième exercice complet au 31 décembre 2015. Les comptes détaillés sont à la disposition des membres au siège de l'association. Ils font apparaître un résultat positif de 37 361.68 €. Les états financiers sont soumis à la certification de notre commissaire aux comptes, Mme Ségolène Jacob Cuny, avant l'Assemblée Générale. Ils sont disponibles sur simple demande au siège de SNL Union.

### Principales variations du bilan

La valeur nette comptable du parc de SNL-Union de 109 logements continue de diminuer selon les règles comptables de la gestion immobilière. Cette diminution s'explique par l'amortissement des logements et des emprunts, et par la reprise de subventions d'investissement.

D'autre part, les réserves dédiées au financement de logements ont été utilisées via des subventions d'investissement à destination de la foncière SNL-Prologues pour financer des logements à St-Denis (Seine St-Denis).

### Compte de résultat

Le montant des produits et des charges est particulièrement élevé sur l'exercice. Cela s'explique d'une part par une augmentation de l'activité, avec le développement de nouveaux métiers, ainsi que par le développement des fonctions support à l'ensemble de SNL (informatique, communication, et développement des partenariats).

A cela, s'ajoutent près de 300 000€ (294 679.89 €) correspondant à une subvention d'investissement à SNL-Prologues pour la création de 12 logements à St-Denis, mis en service pendant l'année. En contrepartie, SNL-Union a reçu des soutiens de la *Fondation Abbé Pierre*, la *Fondation de France*, et la *Fondation MACIF*, ainsi que des dons de particuliers.

L'opération n'a donc pas d'impact sur le résultat.

L'activité générale de SNL-Union a fortement augmenté en 2015, suite au recrutement d'une directrice, et à l'arrivée d'une personne au pôle Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion, en mécénat de compétence. L'équipe de SNL-Union est donc passée de 5 personnes (3.77 ETP) à 7 personnes (5.97 ETP). Ce développement a été possible grâce au développement de partenariats spécifiques, notamment sur la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion, et grâce au soutien de *La France S'Engage*.

### Exploitation 2015

SNL-Union était la structure qui portait les premiers logements de SNL avant la création de la foncière SNL-Prologues en 1996. SNL-Union est donc encore propriétaire d'un parc de 109 logements et doit s'assurer du bon entretien de son parc. Les gros travaux et l'entretien qui incombent au propriétaire sont compensés par les loyers versés par les associations départementales. L'amortissement des logements est compensé par la reprise de subventions d'investissement qui ont été obtenues à leur création. Il s'agit du principal poste de charges (220 K€). La gestion locative de ces logements, situés en Essonne, à Paris et dans les Yvelines, est assurée par les associations SNL Départementales. Le résultat de l'activité est suffisant pour doter la réserve pour remplacement de composants amortissables (37 361.39€).

SNL-Union effectue la gestion locative dans les départements où aucune association SNL départementale n'est présente. Cette activité est encore très réduite (1 seul logement en gestion).

Le pôle Maitrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI) créé en 2014 s'est renforcé avec l'arrivée d'un mécénat de compétence 3 jours par semaine depuis le mois de décembre 2015. Les projets suivis en 2015 n'ont pas encore débouché sur des créations de logements, mais devraient, pour certains, se concrétiser en 2016. Le développement de cette activité est notamment possible grâce au soutien de la *Fondation Abbé Pierre*, la *Fondation Bruneau*, la *Fondation de France*, de *La France s'Engage*, et de la *Fondation Orange* via le mécénat de compétence.

SNL-Union porte également des fonctions mutualisées pour l'ensemble des SNL Départementales : Informatique, développement des partenariats, et communication.

L'équipe informatique est composée d'un responsable informatique et d'un apprenti. Elle est soutenue par plusieurs bénévoles. Cette activité est financée pour moitié par les cotisations des associations SNL départementales, par la *Fondation Bruneau*, et par la Région Ile-de-France.

Le développement des partenariats est assuré par une salariée de SNL-Union aidée d'un bénévole. Cette activité (salariée, environnement, charges métiers et encadrement) est financée par une partie forfaitaire de l'ensemble des financements obtenus pour SNL-Union et le Fonds SNL (par reversement), ainsi que par l'affectation d'une partie des fonds versés par les mécènes qui soutiennent l'activité de SNL Union.

La communication de Solidarités Nouvelles pour le Logement est portée par une personne à temps complet. En plus des salaires, les principales dépenses de l'année concernent la création et le montage d'un film de présentation de SNL, et l'amortissement du site internet. Cette fonction est principalement financée par *La France S'Engage*, le *Crédit Foncier de France*, la *Fondation Bruneau* et les cotisations des associations.

Enfin, en 2015, SNL-Union a commencé un travail sur l'animation de la vie associative de SNL et sur les ressources humaines. Cette activité est encore limitée en 2015 et va se développer en 2016. SNL est soutenue par *La France S'Engage* ainsi que par la Région Ile-de-France pour mener cette activité.

En 2015, 18 356.63€ de dons n'ont pas été utilisés et ont été mis en fonds dédiés à l'investissement, en attendant leur utilisation à l'occasion de futures créations de logements.

Aucun administrateur ne perçoit d'indemnité et il n'y a pas de conflit d'intérêt entre les fournisseurs ou prestataires et un membre de l'association.

Un des administrateurs a perçu 3 342€ au titre de remboursements de frais de déplacement.

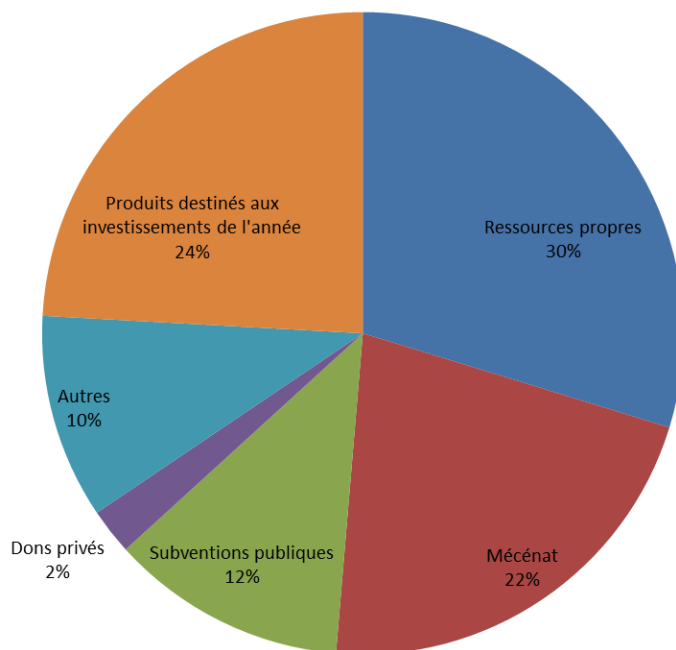
### **Proposition d'affectation du résultat 2015**

Le résultat 2015 est positif, à hauteur de 37 361.39 €.

Le Conseil d'Administration propose son affectation en réserve pour travaux de gros entretien amortissables de 1ère catégorie.

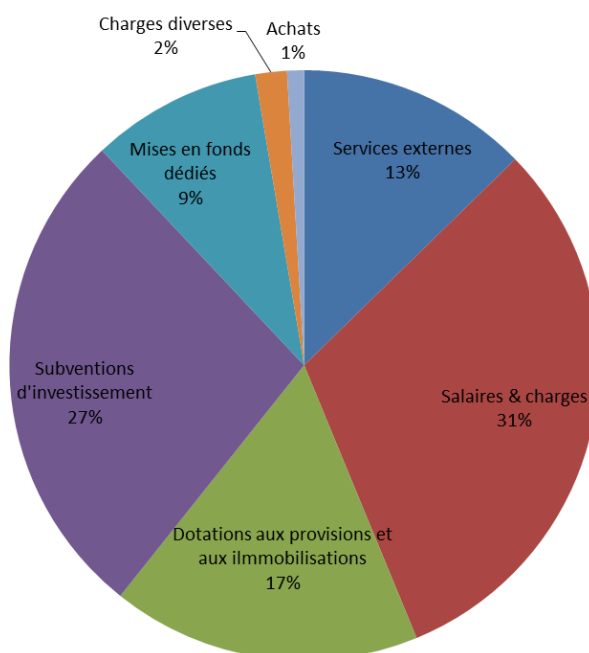
## Exploitation : répartition des produits et charges

### Répartition des produits (1 192 K€)



24

### Répartition des charges (1 155 K€)





Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311214
<b>Capital souscrit non-appelé</b> Capital souscrit non-appelé				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>229 526.79</b>	<b>174 968.81</b>	<b>54 557.98</b>	<b>55 499.54</b>
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences	211 694.34	167 592.13	44 102.21	40 121.58
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles	17 832.45	7 376.68	10 455.77	15 377.96
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 409 752.56</b>	<b>2 887 497.74</b>	<b>4 522 254.82</b>	<b>4 609 447.09</b>
Terrains	671 069.67		671 069.67	671 069.67
Constructions	6 726 730.44	2 877 679.55	3 849 050.89	3 937 840.82
Installations techn., mat., outil				
Autres immob. corporelles	11 952.45	9 818.19	2 134.26	536.60
Immob. corporelles en cours				
Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>90 295.67</b>		<b>90 295.67</b>	<b>252 230.16</b>
Participations selon mise en équ.				
Autres participations	70 194.50		70 194.50	66 994.50
Créances rattach. à des particip.	271.17		271.17	173.11
Autres titres immobilisés				
Prêts	19 830.00		19 830.00	19 830.00
Autres immob. financières				165 232.55
<b>TOTAL I</b>	<b>7 729 575.02</b>	<b>3 062 466.55</b>	<b>4 667 108.47</b>	<b>4 917 176.79</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes versés/com.</b>	<b>596.35</b>		<b>596.35</b>	<b>899.43</b>
Avances & acomptes versés/com.	596.35		596.35	899.43
<b>Créances</b>	<b>474 436.38</b>		<b>474 436.38</b>	<b>386 837.05</b>
Clients et comptes rattachés	-0.61		-0.61	88.92
Autres créances	474 436.99		474 436.99	386 748.13
Capital souscrit -appelé non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Disponibilités</b>	<b>1 029 178.07</b>		<b>1 029 178.07</b>	<b>764 935.88</b>
Disponibilités	1 029 178.07		1 029 178.07	764 935.88

**SNL - Union**  
Solidarités Nelles pour le Logement  
18 cour Debille

75011 Paris

## Bilan actif

Document fin d'exercice

**N° Siret** 38504069600028  
**NAF (APE)** 9499Z  
**N° Identifiant**  
**Période du** 01/01/15  
**au** 31/12/15  
Tenue de compte : Euro

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311214
<b>Charges constatées d'avance</b> Charges constatées d'avance	<b>380.00</b> 380.00		<b>380.00</b> 380.00	<b>323.00</b> 323.00
<b>TOTAL II</b>	<b>1 504 590.80</b>		<b>1 504 590.80</b>	<b>1 152 995.36</b>
<b>Charges à répartir/plus.exerc.(III)</b> Charges à répartir/plus.exerc.				
<b>Primes rembours. d'obligations (IV)</b> Primes de rembours. d'obligations				
<b>Ecart de conversion actif (V)</b> Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>9 234 165.82</b>	<b>3 062 466.55</b>	<b>6 171 699.27</b>	<b>6 070 172.15</b>

## Bilan passif

Document fin d'exercice

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311214
<b>Capital</b>			<b>25 163.00</b>	<b>268 376.00</b>
Capital			25 163.00	268 376.00
<b>Primes d'émission, de fusion</b>				
Primes d'émission, de fusion				
<b>Ecart de réévaluation</b>				
Ecart de réévaluation				
<b>Réserves</b>			<b>1 545 751.34</b>	<b>1 512 691.38</b>
Subvention avec droit de reprise			141 593.00	141 593.00
Réserve légale				
Rés. statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 404 158.34	1 371 098.38
<b>Report à nouveau</b>			<b>1 321.21</b>	<b>-1 208.34</b>
Report à nouveau			1 321.21	-1 208.34
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>37 361.39</b>	<b>53 056.40</b>
Résultat de l'exercice			37 361.39	53 056.40
<b>Subventions d'investissement</b>			<b>2 713 533.02</b>	<b>2 818 180.60</b>
Subventions d'investissement			2 713 533.02	2 818 180.60
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>			<b>4 323 129.96</b>	<b>4 651 096.04</b>
<b>Produits émissions titres particip.</b>				
Produits émissions titres particip				
<b>Avances conditionnées</b>				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL I BIS</b>				
<b>Provisions pour risques &amp; charges</b>			<b>216 119.44</b>	<b>215 403.01</b>
Provisions pour risques & charges			216 119.44	215 403.01
<b>Fonds dédiés</b>			<b>108 106.63</b>	<b>80 000.00</b>
Fonds dédiés			108 106.63	80 000.00
<b>TOTAL II</b>			<b>324 226.07</b>	<b>295 403.01</b>
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
<b>Autres emprunts obligataires</b>				
Autres emprunts obligataires				

SNL - Union  
Solidarités Nelles pour le Logement  
18 cour Debille

75011 Paris

## Bilan passif

Document fin d'exercice

N° Siret 38504069600028  
NAF (APE) 9499Z  
N° Identifiant  
Période du 01/01/15  
au 31/12/15  
Tenue de compte : Euro

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311214
<b>Emprunts &amp; dettes aup. étab. crédit</b>			<b>624 966.17</b>	<b>644 777.48</b>
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			624 966.17	644 777.48
<b>Emprunts et dettes financ. divers</b>			<b>721 156.95</b>	<b>355 406.51</b>
Emprunts et dettes financ. divers			721 156.95	355 406.51
<b>Avanc. &amp; acptes reçus/com en cours</b>				
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
<b>Dettes fourniss. &amp; cptes rattachés</b>			<b>17 455.84</b>	<b>6 101.52</b>
Dettes fourniss. & cptes rattachés			17 455.84	6 101.52
<b>Dettes fiscales et sociales</b>			<b>90 764.28</b>	<b>36 866.98</b>
Dettes fiscales et sociales			90 764.28	36 866.98
<b>Dettes sur immo. et cptes rattachés</b>				<b>2 761.00</b>
Dettes sur immo. & cptes rattachés				2 761.00
<b>Autres dettes</b>			<b>0.61</b>	<b>77 760.07</b>
Autres dettes			0.61	77 760.07
<b>Produits constatés d'avance</b>			<b>70 000.00</b>	
Produits constatés d'avance			70 000.00	
<b>TOTAL III</b>			<b>1 524 343.85</b>	<b>1 123 673.56</b>
<b>Ecarts de conversion passif (IV)</b>				
Ecarts de conversion passif				
<b>TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV)</b>			<b>6 171 699.88</b>	<b>6 070 172.61</b>

## Compte de résultat

Document fin d'exercice

Détail des postes			Au 311215	Au 311214
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Coût d'achat des marchandises</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
<b>Consommation exercice /tiers</b>			<b>-211 608.56</b>	<b>-168 543.92</b>
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			-211 608.56	-168 543.92
<b>Impôts, taxes et vers. assimilés</b>			<b>-5 117.26</b>	<b>-682.00</b>
Impôts, taxes et vers/ assimilés			-5 117.26	-682.00
<b>Charges du personnel</b>			<b>-303 785.36</b>	<b>-187 338.77</b>
Salaires et traitements			-207 633.39	-128 110.89
Charges sociales			-96 151.97	-59 227.88
<b>Dotations aux amortis. &amp; provisions</b>			<b>-195 803.17</b>	<b>-199 376.64</b>
Amort. sur immobilisations			-195 086.74	-184 905.43
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
Amort. pour risque et charges			-716.43	-14 471.21
<b>Autres charges</b>			<b>-432 295.44</b>	<b>-119 290.00</b>
Autres charges			-432 295.44	-119 290.00
<b>TOTAL I</b>			<b>-1 148 609.79</b>	<b>-675 231.33</b>
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>				
Quotes-parts résultats/op comm.				
<b>CHARGES FINANCIERES (III)</b>			<b>-6 156.17</b>	<b>-6 341.30</b>
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			-6 156.17	-6 341.30
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)</b>				<b>-1 149.47</b>
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				-1 149.47
Dotations aux amort. & provis.				
<b>PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)</b>				
Partic. salariés Expansion				
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)</b>				
Impôts sur les bénéfices				
<b>TOTAL GENERAL (CHARGES)</b>			<b>-1 154 765.96</b>	<b>-682 722.10</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				

SNL - Union  
Solidarités Nelles pour le Logement  
18 cour Debille

75011 Paris

## Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 38504069600028  
NAF (APE) 9499Z  
N° Identifiant  
Période du 01/01/15  
au 31/12/15  
Tenue de compte : Euro

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 Express 8.10

Date de tirage 02/05/16

à 17:49:42

Page :

2

Détail des postes			Au 311215	Au 311214
<b>Montant net Chiffre d'affaires (A)</b>			<b>151 749.53</b>	<b>169 163.46</b>
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)			151 749.53	169 163.46
<b>Autres produits d'exploitation (B)</b>			<b>1 035 904.08</b>	<b>551 039.29</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			337 015.00	205 730.22
Reprise /prov. & transferts charge			136 773.83	143 972.34
Autres produits			562 115.25	201 336.73
<b>TOTAL (A+B)</b>			<b>32 887.65</b>	<b>37 480.65</b>
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>				
Quotes parts résultat/op. comm.				
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>			<b>4 473.74</b>	<b>5 575.75</b>
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.			4 473.74	5 575.75
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)</b>			<b>1 192 127.35</b>	<b>745 778.50</b>
Sur opérations de gestion				
Sur opér. de capital, cess. actifs				10 000.00
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges				
<b>TOTAL PRODUITS</b>			<b>1 192 127.35</b>	<b>735 778.50</b>
<b>Résultat</b>			<b>37 361.39</b>	<b>53 056.40</b>
Résultat			37 361.39	53 056.40



[www.snf-union.org](http://www.snf-union.org)

Solidarités Nouvelles pour le Logement – Union  
18, cour Debille, 75011 Paris